

RÉPONSE

EN RÉPONSE À L'ASSIGNATION, LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, PARTIE DÉFENDERESSE, INDIQUE CE QUI SUIT :

1. Elle est représentée par Gaudreau et Avocats, dont les coordonnées sont les suivantes :

545, boulevard Crémazie Est
Montréal, QC H2M 2V1
Tél. : 514-906-0350
Fax. : 514-873-5947
Courriel : marie-andree.gagnoncloutier@ctq.gouv.qc.ca
Courriel : patricia.leonard@ctq.gouv.qc.ca

2. Elle a l'intention de contester la demande introductive d'instance des demandeurs et de coopérer pour établir avec ces derniers le protocole qui régira le déroulement de l'instance;
3. Elle réserve tous ses droits, y compris le droit de contester la compétence de cette cour.

Montréal, le 13 avril 2017

Gaudreau & Avocats

GAUDREAU & AVOCATS

Procureurs de la défenderesse

La Commission des transports du Québec

Denise Guérard
huissier de justice
320

COUR SUPÉRIEURE (Action collective)

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC**

NO : 200-06-000213-176

JAPIC ZAIM et ALS

Demandeurs

et

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC et ALS

Défenderesse

et

BUREAU DU TAXI DE MONTRÉAL

Mise en cause

RÉPONSE

ORIGINAL

CODE: BB-2190

Commission des transports du Québec
Direction des affaires juridiques et Secrétariat
M^{re} Marie-Andrée Gagnon Cloutier
M^{re} Patricia Léonard
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1



58778
C#